FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT

- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Direction commune EHPAD, le PARC – Le COTEAU, Maison de la FORET - PERREUX, les HIRONDELLES – COUTOUVRE et les FLORALIES – MONTAGNY (42)

Etablissements situés dans la Loire qui relèvent de la Fonction Publique Hospitalière

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Elargissement de la direction commune des EHPAD de Perreux et Le Côteau aux EHPAD de Coutouvre et Montagny
Les établissements se situent dans le Roannais, et sont équidistants de 8km entre eux, permettant un accueil dans un parcours pensé et coordonné à finaliser.

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8 (hors-classe) ou 3 (classe normale)
Et prime de direction commune

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

Etablissements situés au nord du département de la Loire, à 5 min du centre-ville de ROANNE et en cœur des communes.
A 1h15 de Lyon, et à 50 minutes de St Etienne

Type de population accueillie :

Personnes âgées du GIR 1 à 6 ainsi que des personnes de moins de 60 ans

Services autorisés et nombre de lits/places

COUTOUVRE- Les HIRONDELLES = 54 places HP
LE COTEAU-le PARC = 80 places HP + un PASA
LE COTEAU – Foyer Résidence = 82 Places
PERREUX- MAISON de la FORET = 50 places HP + un PASA
MONTAGNY – Les FLORALIES = 50 Places

Statut des établissements :

☑ Autonome **☐ Non autonome. Collectivité de rattachement :**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Monsieur Patrick LISET : Tél : 06.04.65.21.49
Mail : p.liset@ehpad-leparc.fr

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

Les Hirondelles : Mme BOYER maire de COUTOUVRE et présidente du CA
Les Floralies : M PEUILLON maire de Montagny et président du CA
Le Parc : Mme CREUZET-TAITE maire de LE COTEAU et présidente du CA
Maison de la Forêt : M. BOIRE maire de PERREUX et président du CA

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Poste de Chef d'établissement de la Direction commune citée
Les Hirondelles et les Floralies : IDEC, ADCH compta et RH AA pour la gestion des résidents
Le Parc et foyer logement : cadre de santé, AAH Compta finances, AA RH, AA pour la gestion des résidents
Maison de la FORET : cadre de santé, ADCH Compta finance et RH, ADCH pour la gestion des résidents

Un médecin- co sur chaque structure.

Le Directeur Chef d'établissement de la direction commune aura à recruter le directeur adjoint pour l'assister dans la gestion des structures.

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

Maillon de la filière gérontologique du Roannais et membres de la filière gérontologique du territoire de santé du Roannais regroupant autour de l'établissement de référence : le CH de Roanne.

Conventions signées avec le CH de Roanne pour HAD, Equipe mobile de soins palliatifs, unité mobile de gériatrie

Orientations à mettre en œuvre :
Développer les collaborations avec les différents partenaires pour améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement et de prise en charge, dans un parcours d'accueil pensé et construit autour des besoins de la population du territoire. Mailler des liens avec les autres structures, sanitaires, médico-sociales, dans l'objectif de travailler à l'élaboration de projets de réponses aux évolutions tant règlementaires que dans la diversification des accueils.

Renforcer l'ouverture des établissements sur l'extérieur.

Sur le périmètre de l'intercommunalité, travailler en étroite collaboration à la construction d'un modèle de mutualisation des fonctions, des métiers et de l'offre de service. Les coopérations entre ces structures sont à consolider pour assurer une communication forte et fédératrice.

Il s'agit :
- de donner une cohérence de gouvernance en renforçant la présence effective des directeurs dans les EHPAD (management, projet d'établissement, contact avec les familles …)
- d'assurer un parcours et une offre de service complète aux séniors (équipe mobile partagée, répit, développement de dispositifs nouveaux, Infirmiers de nuit, hébergement temporaire, sortie d'hospitalisation, lien avec le domicile…) sur un même territoire pour prendre en considération le parcours de l'usager avançant en âge et en perte d'autonomie,
- de bénéficier d'économies d'échelle en imaginant à moyen terme des mutualisations possibles (procédures communes, procédure des admissions partagée, formations partagées, bourse à la mobilité…) entre l'ensemble des établissements d'un territoire, y compris les fonctions supports (paie, facturation, recrutement, gestion administrative et comptable…),
- de rendre plus attractif le secteur en proposant aux agents de ces établissements des parcours professionnels diversifiés, et en rendant la fonction de direction plus attractive par un travail conjoint sur un territoire défini.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Sylvie MOREL : Directrice des EHPAD de LE COTEAU et de PERREUX jusqu'au 29/02/2024
Nabil AYACHE : Directeur adjoint CH de Roanne

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

Malika BENHADDAD : 04 26 20 90 48

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre : OUI**
- **Evaluation interne réalisée ou en cours : 2018**
- **Evaluation externe réalisée ou en cours : 2014**

Prochaines évaluations externes : EHPAD de Perreux 2ème semestre 2024 – EHPAD de Montagny 1er semestre 2025 – EHPAD de Coutouvre 2ème semestre 2025 – EHPAD Le Côteau 1er semestre 2026

- **Projet d'établissement rédigé pour chaque établissement**
- **CPOM en cours d'exécution**

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, projets architecturaux, conduite du dialogue social…)

Conduite de projet notamment : finalisation de la construction de la Direction Commune sur le plan « gouvernance », projet architectural

Conduite du dialogue social

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Dynamisme pour manager et faire aboutir les projets visant : l'amélioration du service rendu aux résidents, le développement des compétences professionnelles des agents, le maintien de relations sociales équilibrées, ainsi que l'ouverture sur la cité et le développement de partenariats.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Des capacités d'organisation sont nécessaires à la gestion de l'établissement.
Compétence managériale pour valoriser les individus, développer leur autonomie professionnelle et faire évoluer les pratiques.
Compétences en gestion budgétaire et financière.
Des capacités relationnelles, de négociation et d'ouverture, utiles pour développer les collaborations et contribuer à l'élaboration de projet au niveau du territoire

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

EHPADs publics autonomes qui développent des partenariats avec d'autres structures ou services. Le projet d'établissement est suivi chaque année et orienté vers le développement de dispositifs d'accompagnement des personnes ayant des maladies neurodégénératives, l'amélioration des locaux et l'ouverture vers l'extérieur.
Renforcer les collaborations au niveau du territoire à partir d'une implication active dans le déploiement de la filière gérontologique.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Développer une collaboration étroite entre les acteurs du soin de chaque établissement. Et de manière plus générale développer des collaborations entre les établissements de façon à optimiser les ressources dans le cadre de la direction commune.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Veiller à assurer la coordination de l'action des différents intervenants afin d'assurer une cohérence dans l'accompagnement des résidents et dans la mise en œuvre des projets : médecin coordonnateur, professionnels libéraux et professionnels intervenants dans le cadre de la mutualisation des compétences à développer.

Partenariat et participation avec les membres de la Filière Gérontologique du ROANNAIS et l'Association des directeurs d'hôpitaux et d'établissements médico-sociaux Forez-Velay

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

Maintenir les équilibres budgétaires
Présentation des établissements dans son environnement, ouverture des EHPAD sur l'extérieur.
Accompagnement personnalisé du résident, alliant qualité des soins et bienveillance.
Développement des nouveaux projets (création de commission éthique, optimisation des thérapies non médicamenteuse, projet d'animation et jardin thérapeutique).
Développer un management de proximité,
Assurer le suivi et le pilotage du plan d'actions des projets d'établissements.

Principaux projets à conduire :

Suivi de la mise en place de la direction commune élargie.
Finaliser les organigrammes de la gouvernance.
Mettre en œuvre les projets d'établissements : mise en place d'une démarche qualité, organisation de la gestion des risques.
Mettre en Œuvre les actions des CPOM tout en convergeant vers des pratiques harmonisées inter sites.

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Travail à conduire sur la recomposition de l'offre
Renforcer et dynamiser les filières gérontologiques
Encourager les coopérations entre les établissements
Ouverture des structures sur la Ville

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Travail à conduire sur la question de l'attractivité des métiers

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

PE Validés en Juin 2022

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Renouvellement des CPOM pour la période 2024-2028

Signés pour la période de 2019-2023

Appartenance à une direction commune :

Objet : Direction Commune Elargie « EHPAD du NORD »
Créé le : Délibération des Conseils d'administration – février 2024
Nombre de membres : 4

Nombre total de sites et distance entre chacun :

5 sites

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet : Membre de la Filière gérontologique du ROANNAIS

Nombre de membres : 27

Autre forme de coopération (à préciser) :

Conventions multiples avec le CH de ROANNE (établissement sanitaire de rattachement)

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années:

Réfections de chambres, renouvellement de mobiliers de chambres, et pour les résidents, renouvellement et upgrade du système informatique.
Travaux de construction immobilier UVP et extension de la cuisine à PERREUX

- **Les ressources humaines**

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,)*

Le recrutement pour le personnel de soins est difficile sur le territoire. Les IDE ne sont plus disponibles pour du temps plein ; les AS diplômés sont rares. Toute absence ne peut être compensée que par de l'intérim si des disponibilités sont communiquées.

Chaque établissement possède un temps de médecin coordonnateur

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Nombre moyen de jours de formation par agent : 1.33 jours de formation en 2023

V – 2) Activité

Taux d'occupation en n-1 : 99.39%

Convergence tarifaire en cours : OUI

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Des EHPAD en plein cœur des communes situé à 5 minutes du Centre de ROANNE pour le plus proche et à 20 minutes de Roanne pour le plus éloigné
Stabilité de liste d'attente.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

L'architecture d'accueil est à repenser pour mieux orienter les accompagnements sur certaines structures.
Maintenir les bénévoles (vieillissants) sur ces structures permettant de maintenir un lien social avec la vie de la commune.

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Structure avec des difficultés de recrutement des personnels de soins.
Un prix de journée bas ne permettant pas de couvrir les dépenses augmentant.

Points forts :
Implantation à proximité de ROANNE.
Implantation en milieu citadin et rural mais au cœur des communes.
Espaces extérieurs propres et propices aux activités extérieures.
Tous les documents obligatoires sont mis à jour.

Présence d'un médecin coordonnateur au moins une journée par semaine sur les structures.
Implication dans le réseau gérontologique (filière gériatrique)
Projet de vie en place pour tous les résidents,
Etablissement ouvert sur l'extérieur. Association de bénévoles très présente auprès des résidents
Service restauration de qualité, avec un projet de centralisation.
Relations aisées avec les présidents et membres des CA
Environnement très agréable

Points faibles :
Dynamique projet à soutenir, culture qualité (culture de l'évaluation) à développer
Personnel infirmier à fidéliser pour certains établissements.

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement,CPOM, compte administratif n-1,
Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Monsieur Patrick LISET

La directrice générale de l'ARS/ Le représentant de l'Etat dans le département de la Loire